

Communiqué

Subventions toitures végétalisées

Des toitures toujours plus vertes en ville !

La Municipalité encourage la végétalisation extensive des toitures plates de la ville de Lausanne à travers un système de subventions pour les bâtiments privés et publics. A ce jour, 16 toitures privées et 5 toitures publiques ont été végétalisées, 7 projets sont dans l'attente de subventions. Point de situation.

Dans le cadre de son Concept directeur « Nature en Ville » et de sa politique « Nature en ville », la Municipalité s'engage à renforcer l'intégration de la nature dans le développement urbain pour offrir à la ville les bénéfices de la nature en termes de biodiversité et de climat. Elle encourage notamment l'architecture végétale à travers la végétalisation extensive des toitures plates sur le territoire communal par un système de subvention pour les bâtiments privés et publics.

Combien y a-t-il de toitures végétalisées à Lausanne ? La Ville développe à l'attention de la population un nouvel outil numérique visant à dresser cet état de lieux et à suivre son évolution. Grâce à des cartographies, il est possible pour tout un chacun de découvrir les toits disposant d'aménagements favorables à la nature. En un clic, il est possible de visualiser les 675 toitures vertes de la Commune.

A ce jour, le système de subventionnement a permis la végétalisation de 16 toitures privées, depuis 2015, et 5 toitures publiques, soit l'équivalent de quatre terrains de football (de environ 4'000 m²). De plus, sept projets sont dans l'attente de subventions.

L'espace en ville est une ressource précieuse. Il est urgent de l'utiliser de manière raisonnée et innovante afin de redonner du vert au gris. Des bâtiments tels que le Collège de Grand-Vennes, le musée Arlaud ou encore une partie de la toiture du service d'achat et logistique de la Ville bénéficient du soutien de la Ville et accueillent sur leurs toits des espaces de nature sauvage. Leur contribution à la ville et sa population est indéniable et se mesure par l'augmentation de la biodiversité, par la lutte contre le réchauffement climatique et la régulation des eaux de pluie.

L'opportunité d'un octroi, les conditions y relatives ainsi que les recommandations et exigences particulières en termes de qualité écologique sont à [consulter ici](#).

Le guichet cartographique des toitures est à [consulter ici](#).

La Municipalité de Lausanne

Renseignements complémentaires :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, +41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 20 octobre 2020